

Rapport de présentation du Compte Administratif 2022 du budget annexe PRESTATIONS DE SERVICE

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022

Les recettes propres à l'exercice 2022 s'élèvent à 522 516 €. Elles évoluent favorablement en raison de la cession d'un tracteur avec élagueuse pour un prix de vente de 22 800 € (chapitre 77).

chap.	Intitulé	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
70	Prestations – travaux	507 360,75	479 430,50	491 100,00	499 716,00
74	Subvention FIPHFP				
75	Autres produits	224,22	275,63		
77	Cessions		14 755,00		22 800,00
	TOTAL Recettes	507 585	494 461	491 100	522 516

Les recettes de l'exercice 2022 ont 4 origines :

1/ Les prestations assurées pour les 13 communes adhérentes selon les conventions établies en 2021 sur une durée de 6 ans pour un total de **441 100 €** conformément à la délibération n°17 du 12/11/2020 :

	2022
Alexain	15 000 €
Aron	90 000 €
Belgeard	25 000 €
Commer	17 500 €
Contest	7 500 €
Jublains	70 000 €
La Haie Traversaine	5 600 €
Mayenne	95 000 €
Moulay	35 000 €
Parigné/Braye	5 500 €
St Fraimbaut de Prières	65 000 €
St Germain d'Auxure	5 000 €
La Bazoge Montpinçon	5 000 €
	441 100 €
Mayenne Communauté entretien chemin de randonnées et zones + budget annexe déchets ménagers	58 616,00 €
	499 716,00 €

Au 1^{er} janvier 2021, 13 communes ont adhéré au service prestations (12 anciennes + La Bazoge à

compter de 2021). Elles ont chacune revu leurs montants d'engagement annuels de travaux en fonction de leurs besoins et avaient la possibilité d'une nouvelle prestation avec la signalisation horizontale. La facturation 2022 correspond aux engagements annuels individuels d'origine des conventions.

2/Les prestations d'entretien de zones au budget principal pour 58 215 € y compris la pose d'affiches, l'élague de l'ex voie SNCF, l'entretien des chemins de randonnées, et des rocaes.

3/La prestation assurée pour le compte du budget annexe déchets ménagers pour 401 €.

4/La cession d'un tracteur avec élagueuse à 22 800 € constituant un prix de reprise négocié avec l'acquisition d'un nouveau tracteur.

Les dépenses de fonctionnement 2022 s'élèvent à 530 925 €

chap.	Intitulé	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
011	Charges générales	126 767,35	167 161,76	210 500,00	176 326,00
	carburants	499,64	512,44	1 000,00	356,19
	alimentation	0,00	107,52	230,00	104,16
	fournitures d'entretien	5 881,63	16 497,69	15 000,00	11 987,51
	petit équipement	2 079,45	3 592,69	7 500,00	9 001,64
	fournitures de voirie	53 727,17	65 095,75	65 000,00	75 404,17
	vêtements de travail	286,86	1 755,13	1 000,00	1 127,91
	fournitures administratives	0,00		370,00	0,00
	contrat de prestations de serv			300,00	
	locations mobilières	3 866,35	5 203,69	7 000,00	2 871,87
	entretien véhicule	22 769,93	26 054,31	30 000,00	13 036,36
	maintenance	0,00	24,30	400,00	25,74
	assurances	3 450,50	3 503,87	4 500,00	3 620,81
	formation	0,00		1 000,00	507,50
	annonces et insertions	0,00	1 620,00		
	redevances		415,80		
	divers		330,60		
	missions	11 062,91	12 679,60	16 000,00	12 285,56
	téléphone	667,91	703,37	1 200,00	861,48
	rbst budget annexes				
	rbst Mayenne Communauté				1 554,34
	rbst communes membres	22 475,00	29 065,00	60 000,00	43 567,00
	autres services extérieurs				13,76
012	Charges de personnel	272 000,30	268 336,50	303 400,00	286 322,99
042	Amortissements	43 057	44 651	44 924	67 724
66	Charges financières	650,39	558,39	652,00	552,00
023	Virement à la section d'investissement			66 837,87	
	TOTAL Dépenses	442 475	480 708	626 314	530 924,59

Elles sont en progression de 50 217 € par rapport au réalisé 2021. Cette progression a 3 origines : les charges à caractère général (+ 9 164 €), les charges de personnel (+17 986 €) et les amortissements de matériel (+ 23 072 €).

Les charges à caractère général s'élèvent à 176 326 € en 2022 (167 162 € en 2021).

Les 5 postes de dépenses principaux de ce chapitre relèvent :

- des fournitures de voirie pour 75 404 € (+ 10 308 € par rapport à 2021),
- des carburants pour 43 567 € (+ 14 502 € par rapport à 2021),

Ces 2 postes de dépenses sont majoritaires, ils constituent 67% des dépenses du chapitre.
 A noter que les autres postes de dépenses enregistrent des baisses annuelles notamment l'entretien des véhicules (- 13 018 €) qui s'explique par notre politique de remplacement du parc des véhicules anciens.

Les charges de personnel sont remboursées au budget principal pour **286 323 €** après déduction des indemnités journalières (IJ) perçues. Elles présentent une hausse annuelle de 17 986 € (+ 7%) en lien notamment avec l'augmentation du point d'indice du 1^{er} juillet 2022 de 3,5% et des avancements d'échelon.

Les opérations d'ordre concernent les amortissements avec une dépense d'ordre de 67 724 € permettant de prévoir le renouvellement du matériel.

Les charges financières se chiffrent à 552 €, elles correspondent à l'échéance annuelle d'intérêts de l'emprunt.

Après intégration du résultat excédentaire 2021 de 135 213,87 € la section d'exploitation laisse apparaître un résultat de clôture 2022 excédentaire de 126 805,28 € qui sera repris au budget prévisionnel 2023 à l'occasion de la première décision modificative.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2022

Les recettes propres (hors reprise de résultat antérieur) à l'exercice 2022 s'élèvent à 101 814 € et comprennent:

Les opérations d'ordre pour 67 724 € correspondant aux amortissements (contrepartie de la dépense de la section de fonctionnement),

Le remboursement de TVA sur la dépense d'investissement par le biais du FCTVA (16,404% de la dépense TTC) pour 34 091 € sur l'acquisition du tracteur, et de la faucheuse notamment.

Les dépenses s'élèvent à 218 873 €, elles sont constituées :

- ✓ du remboursement du capital de la dette relative à l'emprunt contracté en 2017 (amortissement constant de 10 000 €),
- ✓ d'acquisitions pour 208 873 € détaillées comme suit :

Exercice	Libellé	Montant TTC	Libellé tiers	Nature
2022	DISTRIBUT EUR AUXILIAIRE ET UNE LIGNE HYDRAULIQUE	3 360,00	LESIEUR MACHINES AGRIC	21571
2022	ACQUISITION TRACTEUR AGRICOLE NEUF & REPRISE ANCIEN TRACTEUR	106 200,00	LESIEUR MACHINES AGRIC	21571
2022	ACQ. BROUETTE GRAVILLONNEUSE	3 996,00	GRAVILEZ	21578
2022	Broyeur frontal Desvoys -	12 600,00	SM3 CLAAS	21578
2022	Débroussailleuse	1 061,26	POIRIER LETEMPLIER	21578
2022	ACQUISITION FAUCHEUSE DEBROUSSAILLEUSE	67 426,22	NOREMAT	21578
2022	Rotob royeur Axiale EXPERIA 2000	13 177,08	NOREMAT	21578
2022	SOUFFLEUR STHIL	440,86	POIRIER LETEMPLIER	21578
2022	ACQ mobilier de bureau	611,40	BRUNEAU	2184
	TOTAL GENERAL	208 872,82		

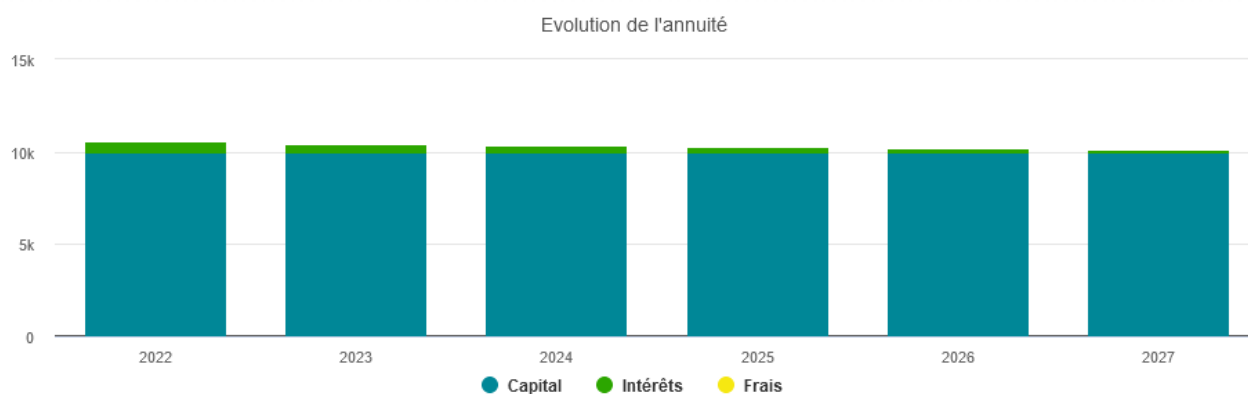
Après intégration du résultat excédentaire 2021 de la section d'investissement de 296 391,41 €, la section d'investissement se trouve fin 2022 excédentaire de 179 333,07 €. A noter que des restes à réaliser en dépenses pour 30 600 € (rouleau cylindre) seront également à reprendre au budget 2023.

LA DETTE au 31/12/2022 : 50 000 € de capital restant dû

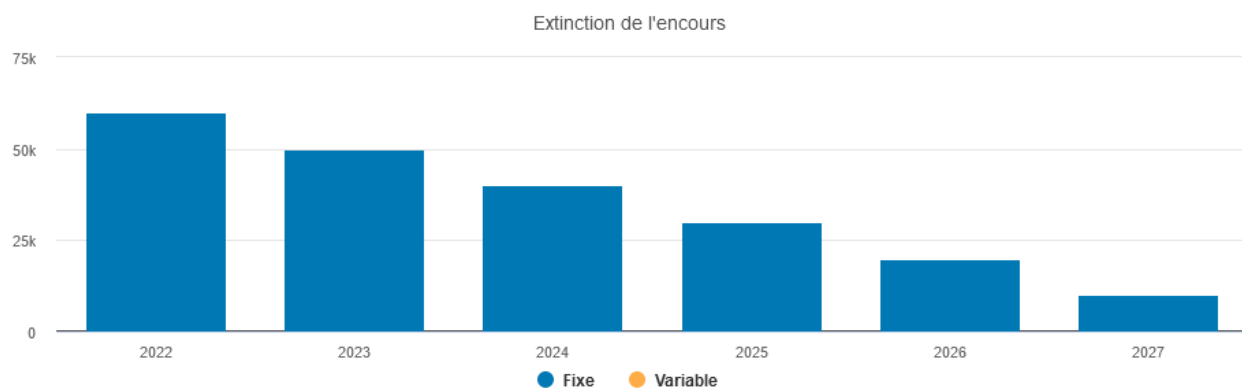
Elle relève d'un emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne mobilisé en 2017 pour 10 ans à partir d'un taux fixe de 0,92%.

Caractéristiques de la dette au 31/12/2022						
Encours	50 000,00 i	Nombre d'emprunts *	1	Taux actuariel *	0,92 %	
Taux moyen de l'exercice	0,92 %	Versements dans l'exercice	0,00	* tirages futurs compris		

L'évolution de l'annuité : constante



Le profil d'extinction : dernière échéance 2027



Exer.	Encours début	Capital	Intérêts	Taux moyen	Taux actuariel	Annuité
2022	60 000,00	10 000,00	552,00	0,92	0,92	10 552,00
2023	50 000,00	10 000,00	460,00	0,92	0,92	10 460,00
2024	40 000,00	10 000,00	368,00	0,92	0,92	10 368,00
2025	30 000,00	10 000,00	276,00	0,92	0,92	10 276,00
2026	20 000,00	10 000,00	184,00	0,92	0,92	10 184,00
2027	10 000,00	10 000,00	92,00	0,92	0,92	10 092,00